



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/37
11 juin 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-huitième réunion
Montréal, 6 - 10 juillet 2009

**PROPOSITION DE PROJET :
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE**

Ce document est composé des observations et des recommandations du Secrétariat du Fonds concernant la proposition de projet suivante :

L'élimination

- Mise en œuvre du Plan national d'élimination des CFC : règlements, programme de formation et surveillance (cinquième tranche)

PNUE/ONUDI

**FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE**

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination de CFC	PNUE, ONUDI

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2007	
CFC: 40.7	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)								ANNEE: 2007					
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigeration		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC					59.2								59.2
CTC							55						55
Halons													0
Methyl Bromide													0
Others													0
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET			2005	2006	2007	2008	2009	Total	
Limites de la consommation du Protocole de Montréal			CFC	220.9	220.9	66.3	66.3	66.3	
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)			CFC	177	120	66	48	30	
Coûts de projet (\$US)	PNUE	Coûts de projet	234,600.	163,400.	100,000.	20,000.	10,000.	528,000.	
		Coûts de soutien	30,498.	21,242.	13,000.	2,600.	1,300.	68,640.	
	ONUDI	Coûts de projet	536,000.					536,000.	
		Coûts de soutien	40,200.					40,200.	
Total des fonds approuvés en principe (\$US)			Coûts de projet	770,600.	163,400.	100,000.	20,000.	10,000.	1,064,000.
			Coûts de soutien	70,698.	21,242.	13,000.	2,600.	1,300.	108,840.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)			Coûts de projet	770,600.	163,400.	100,000.	20,000.	0.	1,054,000.
			Coûts de soutien	70,698.	21,242.	13,000.	2,600.	0.	107,540.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)			Coûts de projet				10,000.	10,000.	
			Coûts de soutien				1,300.	1,300.	

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	A examiner individuellement
---	------------------------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la République populaire démocratique de Corée (RPD de Corée) et en tant qu'agence d'exécution principale, le PNUE a soumis un rapport périodique sur la mise en œuvre du programme de travail 2008 du Programme national d'élimination des CFC, de même que le rapport de vérification exigé par l'accord qui seront examinés par le Comité exécutif lors de la 57^e réunion. Le PNUE a aussi soumis une demande de financement pour le programme de travail 2009 pour une somme totale de 10 000 \$US plus les coûts d'appui de l'agence pour somme de 1 300 \$US. L'ONUDI n'a pas soumis de demande de financement (UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/40).

2. Pendant ses délibérations, le Comité Exécutif a demandé une clarification en ce qui a trait à une demande du PNUE concernant la préparation du projet PGEH et pour la mise en œuvre de la cinquième tranche du plan national d'élimination pour la RPD de Corée puisque le bureau de projet du PNUD dont le PNUE s'est servi afin de distribuer le financement pour ce pays est fermé. À la suite de cette discussion, le Comité Exécutif a décidé de différer l'examen du PGEH et de la cinquième tranche du plan national d'élimination à la 58^e réunion dès qu'il aura reçu la confirmation du PNUE concernant le moyen de distribution du financement en RPD de Corée (décision 57/16(a)).

3. En réponse à la décision 57/16(a), le PNUE a mentionné qu'au cours des deux dernières années, suite à la fermeture du bureau de PNUD à Pyongyang, il a travaillé sur des solutions avec le gouvernement pour le transfert des fonds par le biais du Programme alimentaire mondial ou des ambassades de la RPD de Corée à Bangkok et à Beijing. Cependant, à la suite des consultations auprès de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), l'option de transfert de fonds par le biais des ambassades n'était pas viable puisque les transferts auraient lieu en dehors du système de l'ONU. L'option des transferts par le biais du Programme alimentaire mondial, bien que viable, comporte des frais d'agence plus élevés pour lesquels le siège social du PNUE ne pourrait être d'accord. Entre-temps, le PNUE et l'ONUDI ont convenu avec le gouvernement de la RPD de Corée que celui-ci continuera la mise en œuvre des activités d'élimination des SAO en se servant de ses propres ressources jusqu'à ce que l'on trouve une solution aux transferts de fonds. Les ressources gouvernementales seront remboursées dès que les fonds pourront être transférés. Le PNUE a aussi organisé une mission en RPD de Corée en juin 2009 afin d'explorer d'autres solutions pour les transferts de fonds et fera un rapport au Comité Exécutif avant la 58^e réunion.

4. Au bénéfice des membres du Comité Exécutif, le Secrétariat a résumé les caractéristiques du document soumis lors de la 57^e réunion dans le présent document.

Rapport périodique et rapport de vérification

5. Pendant la mise en œuvre du programme de travail 2008 du plan national d'élimination des CFC, 200 techniciens en réfrigération et 200 agents des douanes ont été formés. Des trousseaux d'outils d'entretien supplémentaires ont été livrés à des ateliers d'entretien. Plusieurs activités de sensibilisation du public ont été mises en œuvre et l'unité de surveillance du projet a poursuivi ses fonctions. Concernant les niveaux de consommation de CFC, le rapport de vérification a conclu que la quantité totale de 40,7 tonnes pondérées de CFC importés en 2007 était de 22,3 tonnes pondérées, inférieure par rapport aux quotas de CFC émis par le gouvernement. Le rapport mentionnait aussi que les CFC ne sont plus produits depuis 2004 et qu'aucun commerce illégal n'avait été déterminé.

Programme de travail 2009

6. Les activités du programme de travail 2009 comprennent la mise en œuvre continue des programmes de formation pour 100 techniciens d'entretien en réfrigération et 50 agents des douanes et l'achèvement de l'achat et de la distribution de trousseaux d'outils d'entretien. Elles couvrent aussi la surveillance des centres de récupération et de recyclage des SAO, offrir une assistance technique aux

ateliers d'entretien pour les besoins en matière de CFC au-delà de 2009, l'organisation de la vérification de l'importation des SAO et l'utilisation réelle en 2008 et la surveillance et l'évaluation des activités contenues dans le plan national d'élimination des CFC.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

7. La consommation de CFC de 40,7 tonnes pondérées pour 2007 rapportée par le gouvernement de la RPD de Corée, conformément à l'Article 7 du Protocole de Montréal, était déjà 25,6 tonnes pondérées sous le niveau permis de 66,3 tonnes pondérées pour l'année. Bien que les quotas d'importation de CFC aient été établis à 63,0 tonnes pondérées en 2007, en réalité seules 40,7 tonnes pondérées ont été importées.

RECOMMANDATION

8. En attente du rapport du PNUE concernant les solutions pour le transfert de ressources financières au gouvernement de la RPD de Corée, le Secrétariat recommande que le Comité Exécutif :

- (a) prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre du programme de travail 2008 (quatrième tranche) du plan national d'élimination des CFC de la RPD de Corée;
- (b) prenne note du rapport de vérification de la consommation de CFC pour 2007; et
- (c) approuve le programme annuel de mise en œuvre 2009 (cinquième tranche).
- (d) approuve la cinquième tranche du plan (2009) selon le niveau de financement démontré dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
(a)	Mise en œuvre du plan national d'élimination des CFC : règlements, programme de formation et surveillance (cinquième tranche)	10 000	1 300	PNUE
